

## Conditions générales de ventes

### Généralités

Les billets, les abonnements ou les Pass sont individuels et nominatifs.

Les billets ne sont ni repris, ni échangés.

La revente de ce billet à un prix supérieur à celui figurant au recto est interdite (loi du 27 juin 1919).

Le billet est uniquement valable s'il est imprimé sur du papier blanc vierge non souillé et est correctement lisible.

La direction peut être amenée à modifier les programmes ou les distributions.

### Article 1 - Préambule

Les présentes conditions de vente s'applique de plein droit et sans restriction à toutes les commandes effectuées pour l'achat de place(s) de spectacle(s) sur le site Internet du Théâtre de Saint Quentin-en-Yveline. Elles sont susceptibles de modifications sans préavis. La confirmation de la réservation par l'acheteur et le règlement des places impliquent son adhésion sans réserve aux présentes conditions de vente.

Le Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, met en vente une quantité de places définie pour certaines représentations sur son site Internet. Le Théâtre de Saint Quentin-en-Yveline se réserve le droit d'augmenter ou de réduire le nombre de places en vente, à tout moment et sans préavis.

### Article 2 – Tarifs

Les prix des places s'entendent en euros, toutes taxes comprises.

Les tarifs réduits s'appliquent aux jeunes de moins de 12ans, 30 ans, Etudiants, demandeurs d'emploi, Pass destination, Pass Navigo, RSA, AAH et minimum vieillesse.

Un justificatif vous sera demandé au moment du retrait des places au guichet.

### Article 3 - Commande et achat de places

Vous avez la possibilité d'acheter des places pour plusieurs spectacles.

Suivant les spectacles, le placement peut être libre ou numéroté.

### Article 4 - Annulation et remboursement

Les billets achetés ne sont ni repris, ni échangés, ni remboursés, même en cas de perte ou de vol.

Pour rappel, le droit de rétractation ne s'applique pas aux prestations de loisirs (article L. 121-20-4 du code de la consommation)

En cas d'annulation de la représentation, les billets peuvent être, soit remboursés, soit échangés pour une autre date du même spectacle ou exceptionnellement d'un spectacle différent, de même catégorie, en fonction de la disponibilité.

### Article 5 – Obtention des billets

Le(s) billet(s) doivent être vérifiés par l'acheteur avant le règlement en ligne.

Aucune réclamation ultérieure ne pourra être prise en compte.

Suite à votre commande vous recevrez un e-mail de confirmation.

Vos billets peuvent vous être envoyés par courrier, retirés au guichet ou bien à imprimer chez vous (pour être valide, votre billet doit être imprimé de façon lisible sur une feuille A4 blanche).

Il sera ensuite à présenter directement à l'entrée de la salle de spectacle pour le contrôle d'accès.

Aucun duplicata ne sera délivré.

Les billets imprimables étant pourvus de code barre unique, leur reproduction est interdite. En cas de problème de lisibilité ou de contrôle du billet, l'accès à la salle ne sera pas garanti.

Les billets sont nominatifs et ne pourront être revendus à un prix supérieur (loi du 27 juin 1919).

### **Article 6 – Horaires et admission dans les salles**

Le spectacle ou l'évènement commence à l'heure précise : l'accès des spectateurs retardataires peut être refusé ou soumis à certaines conditions, selon les salles et l'évènement. Dans le cas où l'entrée est possible, le service accueil regroupe les retardataires et les fait rentrer en salle progressivement, dans le respect du spectacle en cours.

Cinq minutes avant le début de la représentation, le placement n'est plus garanti.

Les téléphones portables doivent être éteints pendant la durée du spectacle.

### **Article 7 - Données personnelles**

Conformément à la loi "informatique et liberté" du 6 janvier 1978, les données concernant l'acheteur sont utilisées par les seuls services internes du Théâtre de Saint Quentin en Yveline.

L'acheteur dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur ses informations personnelles.

Les données personnelles et confidentielles que vous nous indiquez lorsque vous passez une commande sont exclusivement destinées à la gestion de votre dossier de réservation et à vous faire gagner du temps pour vos commandes ultérieures. Elles ne sont à aucun moment destinées à être vendues, commercialisées ou louées à un tiers.

### **Article 8 - Responsabilités**

Le(s) billet(s) et la confirmation de l'achat en ligne doivent être vérifiés par l'acheteur. Aucune réclamation ultérieure ne pourra être prise en compte.

Tout enregistrement du spectacle, sous quelque forme que ce soit, y compris photographique ou numérique, est strictement interdit. Nous nous réservons le droit d'entamer une procédure en réparation des préjudices subis.

### **Article 9 – Contact service client**

Pour toute information ou question, le service billetterie est ouvert du mardi au vendredi 12h à 19h00 - le samedi de 14h à 19h (01-30-96-99-00 [accueil@tsqy.org](mailto:accueil@tsqy.org))

### **Article 10 - Droit applicable - Litiges**

Les ventes visées aux présentes sont soumises à la loi française. Tout litige sera traité par les tribunaux compétents.